



EXTRAIT
DES
TÉMOIGNAGES
DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE.

EN FAVEUR DE LA BULLE *UNIGENITUS*.

*Proposé par Monseigneur l'Archevêque DUC DE CAMBRAY,
aux Fidèles de son Diocèse.*



Le Témoignage de l'Eglise de Rome en faveur de la Bulle *Unigenitus*, n'est pas douteux. C'est du centre de cette Eglise qu'elle est émanée. C'est Clément XI. un des plus Saints & des plus éclairés Pontifes, qui ayent été assis sur la Chaire de Saint Pierre qui l'a publiée. Ses deux Successeurs immédiats y ont applaudi, & l'ont confirmée de tout le poids de leur autorité. Tout le sacré Collège des Cardinaux a donné depuis long-tems des preuves éclatantes de son attachement à ce Décret Apostolique dans sa Lettre à son Eminence Monseigneur le Cardinal de Noailles, qu'on trouve à la tête du *Témoignage de l'Eglise Universelle*.

Voilà ce qui a rendu Rome si odieuse au Parti Janseniste.

A.

16590 (2)

B 15018520

mandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le vingtième jour du mois de Décembre, l'An de grace mil sept cens vingt-cinq, & de notre Règne le onzième. Par le Roy en son Conseil. SAINSON.

Registré sur le Registre N^o. 1. de la Chambre Royale & Syndicale de la Librairie & Imprimerie de Paris N^o. 346. fol 276. Conformément au Règlement de 1723 qui fait défense art. IV. à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir les Exemplaires prescrites par l'art. CVIII. du même Règlement. A Paris le 24. Décembre mil sept cent vingt-cinq.

BRUNET Syndic.

Fautes à corriger dans l'extrait des Témoignages.

P Ag. 12. lig. 1. S. Esprit, *effacez* Esprit. Pag. 12. lig. 6. contre les les dogmes, *lisez* contre les dogmes. Pag. 15. lig. 18. conduirons, *lisez* conduisions. Pag. 25. lig. 1. & 2. par le le devoir, *lisez* par le devoir. Pag. 28. lig. 18. donc, *lisez* dont. Pag. 44. lig. 18. d'illigittimes, *lisez* d'illegittimes.

De l'Imprimerie de GISSY, rue de la vieille Boulerie, à l'Arbre de Jessé.